

Un réseau d'apprentissage axé sur les résultats en 2022.

Plus de 170 organisations se sont engagées dans le Green Deal Achats Circulaires. Nous continuons ensemble le trajet d'apprentissage afin de mettre en place et renforcer la circularité des achats en Wallonie.

Au travers de 4 ateliers et un événement annuel étalés sur l'année 2022, nous souhaitons mettre en avant la progression des membres du Green Deal dans leurs projets d'achats circulaires et partager des succès et des défis entre acheteurs. Nous nous focalisons cette année sur les rôles de chacun dans les achats circulaires. Les ateliers seront donc axés sur les outils et conseils que les coachs et experts peuvent apporter, les acheteurs, les fournisseurs, et nous touchons aussi au rôle transversal du décideur politique et comment celui-ci peut faire en sorte que l'achat circulaire soit encore plus répandu.

Nous travaillons en particulier autour de cinq groupes de produits : les textiles, le mobilier et les fournitures de bureau, la construction, l'ICT et les emballages.

Atelier du 17 février : Utilisez des outils dans vos marchés publics : Labels et clauses types pour une économie circulaire.

Le 17 février, le premier atelier du Green Deal Achats Circulaires en 2022 a eu lieu, avec pour thème : Utilisez des outils dans vos marchés publics : labels et clauses types pour une économie circulaire. Monsieur **Robin Heynen** du [SPW - Observatoire de la commande publique wallonne \(OCPW\)](#) a accueilli les plus de 75 participants. Monsieur Heynen a partagé la mission du SPW OCPW de devenir un centre de connaissance de la commande publique wallonne et de pouvoir éclairer les politiques publiques afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la Wallonie.

Madame **Helen Versluys**, sustainability consultant de Möbius, a ensuite introduit le programme 2022 et a expliqué en quelques mots les thématiques des prochains ateliers et la thématique du jour.

Maître **Bruno Lombaert** et Maître **Nicolas Cariat** de Stibbe ont ouvert la session avec des conseils et points d'attentions concernant le cadre législatif des marchés publics lorsqu'on souhaite y intégrer des aspects circulaires. Ils se sont focalisés sur 5 aspects spécifiques d'un cahier des charges :

- L'objet du marché ;
- La flexibilité pour la passation et l'exécution ;
- Les critères de sélection ;
- Les spécifications techniques/exigences d'exécution ;
- Les critères d'attribution.

Monsieur **Rob Renaerts** de Coduco a ensuite expliqué plus en profondeur comment utiliser les labels durables dans les marchés publics. Les labels peuvent notamment être utilisés pour 3 raisons :

- Faciliter l'étude de marché ;
- Faciliter la description des critères durables d'un produit ou service ;
- Vérifier les critères durables d'un produit ou d'un service.

Monsieur Renaerts a ensuite présenté quelques exemples de « bons labels » en précisant leur contenu.

Par la suite, les sessions parallèles se sont concentrées sur la thématique du jour pour les 5 groupes de produits : les textiles, le mobilier et les fournitures de bureau, la construction, l'ICT et les

emballages. Nos différents orateurs, respectivement Madame **Alexandra De Raeve**, Monsieur **René-Luc Henrotay**, Madame **Anne Paduart**, Monsieur **Jules Delcon**, Monsieur **Filip Van Geel**, nous ont partagé des outils, des clauses types, de bonnes pratiques ou des labels intéressants à utiliser dans la rédaction de cahier des charges.

En conclusion de la session, nous avons fait référence au [site web du GDAC](#), où non seulement les présentations et les rapports des différentes réunions sont disponibles, mais où l'on peut également trouver - par groupe de produits - divers outils et rapports de soutien.

Nous avons également invité les membres à partager leur avis sur le Green Deal Achats circulaires via une enquête de satisfaction disponible sur le lien suivant :

<https://forms.office.com/r/FmNN8yMwLY>

Si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à y apporter votre contribution. Les résultats de cette enquête nous permettent de répondre au mieux à vos attentes.

Le prochain atelier se tiendra le **jeudi 28 avril dans l'après-midi**. Cet atelier sera organisé en présentiel, sous condition des mesures COVID qui seront en vigueur à ce moment-là.